



La grenouille des marais

La grenouille des marais (*Lithobates palustris*) est présente dans l'Est du Canada, en Ontario, au Québec et dans les maritimes. Au Québec, on la retrouve dans plusieurs régions, mais davantage en Estrie, bien qu'elle soit, encore là, relativement rare. Elle a été aperçue dans les régions des monts Sutton, d'Orford-Brompton, de Watopeka-Weedon, de Frontenac et de Hereford. L'espèce est aussi considérée comme commune localement dans la vallée du ruisseau Gulf et de la rivière au Saumon. Corridor appalachien a inventorié cette espèce à plusieurs endroits sur son territoire.

Caractéristiques

La grenouille des marais ressemble beaucoup à la grenouille léopard, de laquelle on peut la distinguer par ses deux rangées de taches de forme rectangulaire sur le dos et sur les flancs, ainsi que par ses cuisses et ses aines de couleur jaune vif ou orangé. Aussi, la grenouille des marais ne dépasse guère 9 cm, tandis que la grenouille léopard mesure au maximum 11 cm. *Lithobates palustris*, à l'instar d'autres anoures, sécrète des substances nocives pouvant dissuader certains prédateurs.



Biologie de l'espèce

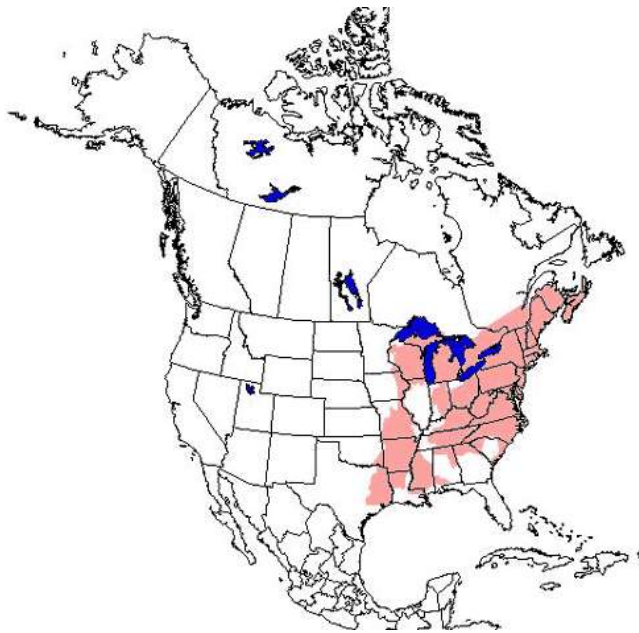
La grenouille des marais est surtout terrestre, mais ne s'éloigne jamais beaucoup des plans d'eau ou des milieux humides, qu'ils soient ruisseaux, tourbières, étangs, lacs ou rivières. Elle se nourrit de petits invertébrés divers, d'insectes et d'araignées. Cet anoure est plutôt retrouvé en terrains montagneux et accidentés, ce qui limite ses déplacements. Pendant la saison hivernale, la grenouille des marais se terre dans la vase au fond des étangs et cours d'eau de faible profondeur et tombe en hibernation, période pendant laquelle elle ne respirera que par la peau. La grenouille des marais se reproduit en mai et juin, en milieu aquatique. Les œufs, se fixant à la végétation, éclosent de 4 à 21 jours après la ponte. La métamorphose des têtards a lieu en août et en septembre.



Une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Bien que désignée en 1999 comme *Non en péril* par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, la grenouille des marais est *Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable* par le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). La plus grande

menace pesant sur cette espèce est la perturbation de son habitat due à l'exploitation et à la fragmentation des superficies boisées, ainsi qu'au drainage des terres humides. Les développements urbain, routier et agricole affectent directement les populations de grenouille des marais. Les prédateurs potentiels de cette grenouille sont la couleuvre rayée, le grand héron, ainsi que certains poissons.



Aire de répartition de la grenouille des marais (*Lithobates palustris*) en Amérique du Nord.

Source : MRNF, <http://www3.mrnf.gouv.qc.ca>

Vous pouvez protéger la grenouille des marais

La grenouille des marais fait l'objet d'un suivi au Québec, auquel Corridor Appalachien participe activement. Par la sensibilisation des propriétaires terriens et par des projets de recherche sur son territoire d'action, Corridor Appalachien vise à protéger la grenouille des marais et les habitats dont elle a besoin. Pour obtenir de l'information sur les mesures à prendre en vue de favoriser la protection de l'habitat de la grenouille des marais ou vous renseigner sur les outils de conservation offerts aux propriétaires pour la protection à perpétuité des milieux naturels, vous êtes invité à vous adresser à votre organisme de conservation local ou à Corridor appalachien, via info@apcor.ca ou au (450) 242-1125.

Sources

Gouvernement du Québec. 2007-2009. *Liste des espèces fauniques menacées ou vulnérables au Québec, Grenouille des marais*. Ressources naturelles et faune.

Atlas des amphibiens et reptiles du Québec. 2009. *Grenouille des marais, Pickerel Frog*, *Lithobates (Rana) palustris*. Société d'Histoire Naturelle de la Vallée du Saint-Laurent et du ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Disponible en ligne (au 30 janvier 2010) : http://www.atlasamphibiensreptiles.qc.ca/index.php?option=com_content&view=article&id=23&Itemid=30

Corridor appalachien est un organisme de conservation qui poursuit, en collaboration avec Conservation de la Nature Québec et des organismes de conservation locaux, la mise en oeuvre d'une stratégie de conservation transfrontalière pour la protection d'un corridor naturel qui s'étend des Montagnes Vertes du Vermont, jusqu'au nord du mont Orford, en passant par les monts Sutton, dans les Cantons-de-l'Est. Les collaborateurs qui appuient la vision globale de conservation proposée par Corridor appalachien incluent : la Fiducie foncière de la vallée Ruiter, le Parc d'environnement naturel de Sutton, la Fiducie foncière Mont Pinnacle, la Fiducie foncière du marais Alderbrooke, l'Association pour la conservation du Mont Echo, l'Association de conservation de la nature de Stukely Sud, la Fondation des terres du lac Brome, la Fondation Marécages Memphrémagog, la Société de conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon, Conservation des vallons de la Serpentine, la Société de protection foncière du lac Montjoie, Les Sentiers de l'Estrie, Conservation Espace Nature Shefford et la Fiducie de conservation Massawippi.
